



Une organisation de l'U.C. Seraing

Les trophées, coupes et fleurs des divers classements sont offerts gracieusement par Mr. Jean Mathy.

Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports



ORGANISATION

Robert DELBOVIER	Président et Directeur de course (0475 / 30 91 36)
Robert DELBOVIER junior	Ligne d'arrivée
Jean-Luc MONSIEUR	Secrétariat (0478 / 12 39 80)
Maurice Pétry	Animation ligne d'arrivée Traitement informatique
Docteur Rizzo	Médecin du Tour (0475 / 92 10 39)
I.N.S.	Ambulance (0472 / 95 97 99)

FEDERATION

Francois GERARD	Président
Robert BAY	Juge à l'arrivée
Patrick BURGUET	Commissaire
Cedric WILLEMS	Commissaire
Laurent MAIRLOT	Commissaire
David PIRARD	Commissaires moto Inspecteur médical
Jean BOURDOUX	Photo-finish
Michel et Freddy HAVELANGE	Relais Radio-Tour Dossard à droite

**Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports**



Hospitaux

CENTRE HOSPITALIER D'EUPEN			
Hufengrass 4/8	4700	EUPEN	087/59.95.99
CENTRE HOSPITALIER DE MALMEDY			
rue Devant les Religieuses 2	4960	MALMEDY	080/79.31.11
C.H.U. de LIEGE			
Domaine Universitaire du Sart-Tilman	4000	LIEGE	04/336.71.11
C.H.B.A			
rue Laplace 40	4100	SERAING	04/338.70.00
CENTRE HOSPITALIER HUTOIS			
rue de Trois-ponts 2	4500	HUY	085/37.21.11
CENTRE HOSPITALIER DE HESBAYE			
avenue de la Résistance 2	4300	WAREMME	019/33.80.00
C.H. PELTZER LA TOURELLE			
rue du Parc 29	4800	VERVIERS	087/21.21.11
C.H.R. DE LA CITADELLE			
boulevard du 12ème de Ligne 1	4000	LIEGE	04/256.61.11
CLIQUE NOTRE DAME DES BRUYERES			
rue Gaillarmont 600	4032	CHENEE	04/379.21.21
CENTRE HOSPITALIER OURTHE-AMBLEVE			
rue Granfosse 31	4130	ESNEUX	04/380.91.11

Règlement Interclubs 1.14 Juniors



Article 1 : L'épreuve dénommée " Tour du Condroz " se déroule suivant les règlements de la R.L.V.B. et est réservées aux coureurs de la catégorie 1.14 Juniors.

Article 2 : Elle est inscrite au calendrier national RLVB et aura lieu le samedi 29 juin 2019.

Article 3 : Tous cas n'ont prévu dans le présent règlement sera tranché par le Jury des Commissaires de la R.L.V.B.

Article 4 : L'épreuve est organisée par invitation pour des équipes de maximum 6 coureurs et minimum 4 coureurs.

Article 5 : Dans les épreuves de classes 12, 13, 14, 15,16 et 17, il sera admis comme équipe mixte, toute équipe de club agréée par la R.L.V.B. et au sein de laquelle chaque club devra être représenté par 4+2 coureurs mais dont l'équipe n'est pas engagée dans la course.

Article 6 : Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe qui doit être en possession d'une licence officielle délivrée par sa fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et de préférence à droite de la chaussée, voiture à l'arrêt.

Article 7 : Le Directeur de course sera le nommé Robert Delbovier , Rue Brassine 5 4120 NEUPRE
Tél/Fax : 04/371.25.45 GSM : 0475/30.91.36

Article 8 : Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la R.L.V.B. sera d'application.

Article 9 : Les contrôles anti-dopage se feront sous les formes prévues dans les règlements de la R.L.V.B.

Hall Omnisports (Vestiaires) , rue Bien Lefevre

Article 10 : Toutes les formalités de départ se feront dans au Hall Omnisports rue Bien Lefèvre à Rotheux. Les inscriptions débiteront à 10h. et le briefing pour les Directeurs Sportifs aura lieu à 11h50.

Article 11 : Un tirage déterminera l'ordre des voitures des clubs participants :

-> 1^{er} tirage : équipes représentées par les Directeurs Sportifs et ayant confirmé leurs coureurs partants dans le délai.

-> 2^{ème} tirage : équipes représentées par les Directeurs Sportifs et n'ayant pas confirmé leurs coureurs partants dans le délai.

-> 3^{ème} tirage : équipes non représentées par les Directeurs Sportifs.

Article 12 : Deux voitures neutres contenant du matériel de dépannage rouleront à la place qui leur sera indiquée par les commissaires de course.

Article 13 : Une ambulance et un médecin suivront la course.

Article 14 : A l'arrivée, les voitures des Directeurs Sportifs et autres (à l'exception des véhicules des membres du jury des Commissaires) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'organisateur.

Article 15 : Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

Article 16 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Article 17 : Le classement Interclubs est établi sur base du temps des trois coureurs les mieux placés de chaque équipe. L'équipe dont l'addition des temps réalisés est le plus faible est déclarée vainqueur de ce classement.

Article 18 : Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

Article 19 : A chaque grand Prix de la Montagne, il sera attribué 5 et 3 points respectivement au 1^{er} et au 2^{ème} qui passeront la ligne marquée sur le sol (voir itinéraire).

En cas ex-aequo , les coureurs seront départagés par le nombre de 1^{ère} place au GPM et ensuite la meilleurs place à l'arrivée.

Article 20 : Prix

Individuel : 1000 euros / 20 prix

160	120	100	80	75
70	60	50	40	30
25	25	25	25	25
20	20	20	15	15

Interclubs : 330 euros / 10 prix

74	62	50	37	30
25	20	12	10	10

Grand Prix de la Montagne : 100 euros / 3 prix

50	30	20
----	----	----

Robert Delbovier
Directeur de Course

Organisation technique

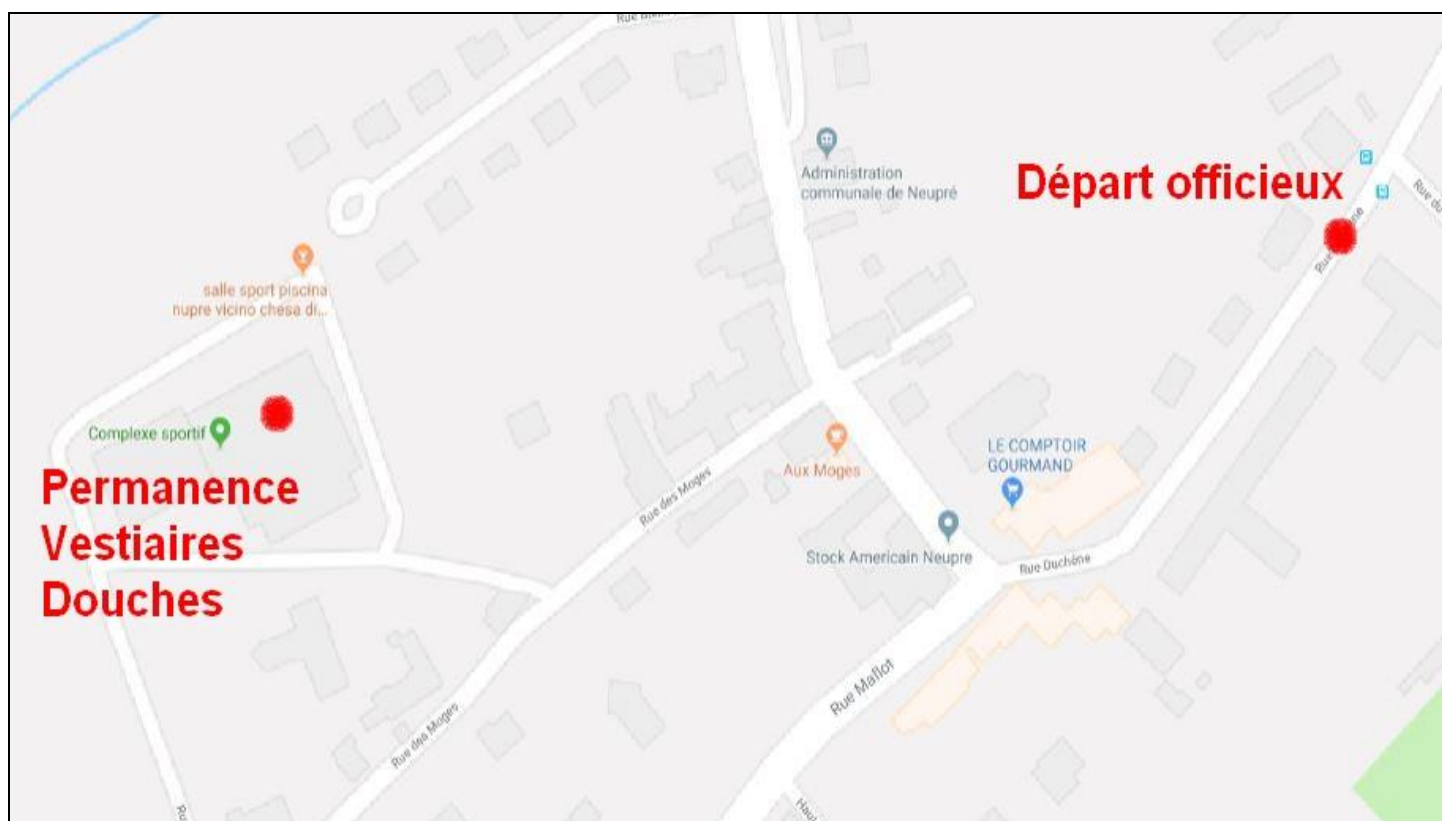
Inscription de 10h00 à 11h30	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
<u>ATTENTION :</u> Les équipes étrangères doivent avoir l'autorisation de leur fédération pour courir en Belgique.	
Briefing Directeurs Sportifs à 11h50	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Briefing sécurité à 12h30	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Signature de 12h45 à 13h35	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Contrôle des braquets à 13h20	
Vestiaire	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Contrôle médical	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Départ officieux	13h50 – Rue Duchêne (Ecole)
Départ officiel	14h00 – Château des Grange
Arrivée	rue Duchêne (école communale)
Photo finish	A droite

Information au coach

ATTENTION : Il y a 115,7 kms, 91,1 kms en ligne et 2 circuits de 12,3 kms.
On passe donc 3x la ligne d'arrivée.



Zone de départ




Zone d'arrivée



TOUR DU CONDROZ 2019 POUR JUNIORS

Souvenir Antoine Demoitié

		KM P.	KM.R.	Routes	HEURES	HEURES
ROTHEUX	Départ rue Duchêne (Ecole Communale)				45 km/h	42 km/h
	rue du Cimetierre , route de Bonsgnée , Carrefour La salle				13h50	13h50
	DEPART OFFICIEL Château des Granges KM 0	0	115,7		14h00	14h00
	Route d'Ouffet → vers Esneux	1,9	113,8	N 683	14h03	14h03
ESNEUX	Houte si Plout → direction Ouffet	3,2	112,5	N 638	14h04	14h05
LIMONT	Limont	7	108,7		14h09	14h10
HODY	Tultay ↑ vers Hody	8,8	106,9		14h12	14h13
	Hody	11	104,7		14h15	14h16
	 Kennedy →	11,6	104,1		14h15	14h17
	→ vers Ellemelle	12,8	102,9		14h18	14h18
ELLEMELLE	Ellemelle Carrefour ↑	16,3	99,4		14h22	14h23
	attention Ralentiseur	16,9	98,8		14h23	14h24
	Carrefour chicanes ↑	17,9	97,8		14h24	14h26
WARZEE	Warzée ↑	18,3	97,4		14h24	14h26
	Sur grand-route → vers Seny	19	96,7	N 66	14h25	14h27
SENY	Seny ↑ vers Tinlot	20,8	94,9		14h28	14h30
TINLOT	Tinlot ↑ vers Huy	23,4	92,3		14h30	14h32
	St Vitu Rond Point ← vers Limet	26,3	89,4	N 636	14h36	14h38
LIMET	Limet	30,7	85,0		14h40	14h43
PONT DE BONNE	Pont de Bonne ← vers Ocquier	32	83,7	N 641	14h43	14h46
MODAVE	Château de Modave GPM 1	33,4	82,3		14h44	14h48
	Pair GPM 2	39,9	75,8		14h53	14h57
OCQUIER	Ocquier ↑ vers Hamoir	43,3	72,4	N 638	14h58	15h02
JENNERET	Jenneret → vers Tohogne debut GPM	47	68,7	N 614	15h03	15h07
TOHOGNE	Tohogne GPM 3	49,4	66,3		15h09	15h13
	Tohogne carrefour ← vers Barvaux	52,4	63,3	N 833	15h10	15h15
	Traversée de Tohogne ensuite ← vers Hamoir	53,9	61,8	N 831	15h12	15h17
HAMOIR	Hamoir ← vers zone Ravito début 60,5	60,4	55,3	N 631	15h19	15h24
	Fin 60,8 Fin zone Ravito	60,8	54,9	N 623	15h20	15h26
JENNERET	→ vers Ouffet	68,0	47,7	N638	15h22	15h28
	Ouffet GPM 4	70,9	44,8		15h28	15h35
OUFFET	← vers Huy , carrefour ↑ puis à ← vers Ellemelle	71,5	44,2	N66	15h35	15h43
ELLEMELLE	Carrefour de l'arbre ↑ ,	74,3	41,4		15h39	15h46
	Ellemelle carrefour → vers Tavier	74,8	40,9		15h40	15h47

TAVIER (Moulin)	Tavier ← puis → en Piruchamps (Deviation)	78,0	37,7		15h44	15h52
	Tavier Eglise → vers GPM 5	79,0	36,7		15h45	15h54
5 CHEMINS	5 Chemins GPM 5 ← vers Hody	80,6	35,1		15h47	15h55
HODY	Hody ← vers Esneux	82,5	33,2	N 638	15h50	15h58
	Tultay ↑ vers Esneux	85,0	30,7		15h53	16h01
LIMONT	LIMONT virage en épingle ← Pas Bayard DANGER !!!!!	87,2	28,5		15h56	16h05
BERLEUR	BERLEUR → vers Rotheux DANGER virage en épingle !!!!!	88,2	27,5		15h57	16h06
ROTHEUX	Rotheux GPM 6	90,6	25,1		16h01	16h10
	→ rue Duchêne	90,9	24,8		16h03	16h12
	1 ^{er} passage ligne rue Duchêne (Ecole communale) + 2 circuits de 12,3 kms	91,1	24,6		16h03	16h12
	Km 91,1 → rue du Cimetierre Km 92,2 → route de Bonsgnée N639 Km 92,6 ↑ carrefour « La salle » Km 93,7 ↑ vers Bongnée (descente rapide avec épingle) Km 94,7 → vers Esneux N683 Km 96,0 → « Hout si Plout » vers Ouffet N638 Km 99,3 → rue Pas Bayard vers Berleur Km 100,0 → vers Rotheux K102,8 GPM 7 Rotheux Km 103,2 → rue Duchêne					
	2ème passage ligne	103,4	12,3		16h20	16h28
	Km 103,4 → rue du Cimetierre Km 104,5 → route de Bonsgnée N639 Km 104,9 ↑ carrefour « La salle » Km 106,0 ↑ vers Bongnée (descente rapide avec épingle) Km 107,0 → vers Esneux N683 Km 108,3 → « Hout si Plout » vers Ouffet N638 Km 111,6 → rue Pas Bayard vers Berleur Km 112,3 → vers Rotheux Km 115,5 → rue Duchêne					
	Arrivée	115,7	0,0		16h37	16h46

GPM 1	Château de Modave	33,4	14h44	14h48
GPM 2	Pair	39,9	14h53	14h57
GPM 3	Tohogne	49,4	15h09	15h13
GPM 4	Ouffet	70,9	15h31	15h38
GPM 5	5 Chemins	80,6	15h47	15h55
GPM 6	Rotheux	90,6	16h01	16h10
GPM 7	Rotheux	102,8	16h18	16h27

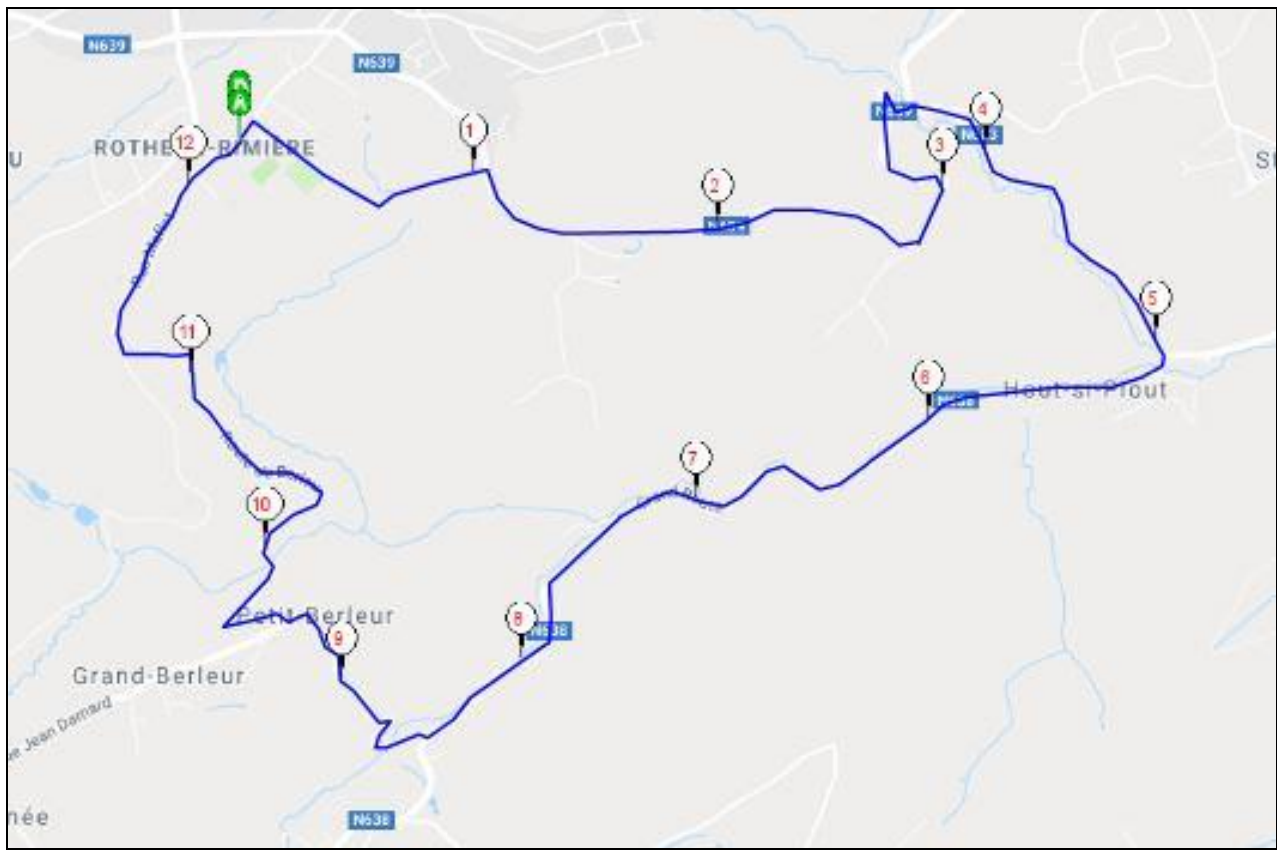
Plan de la course en ligne



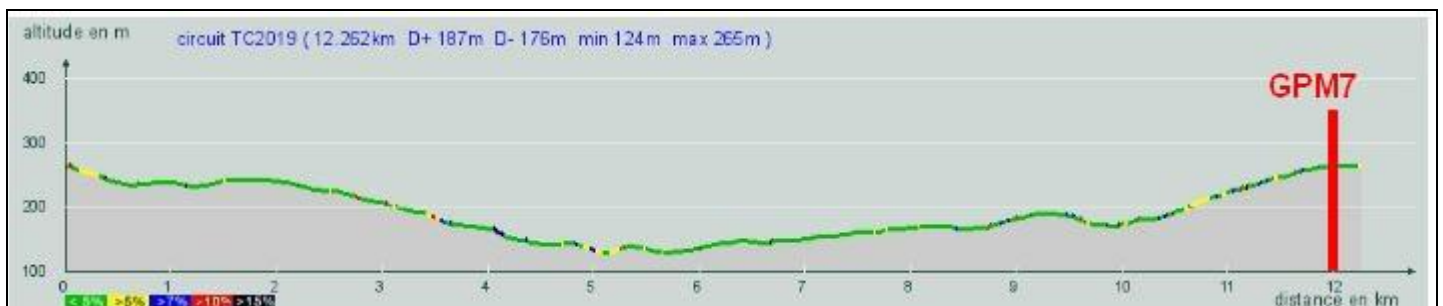
Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrsports



Plan du circuit

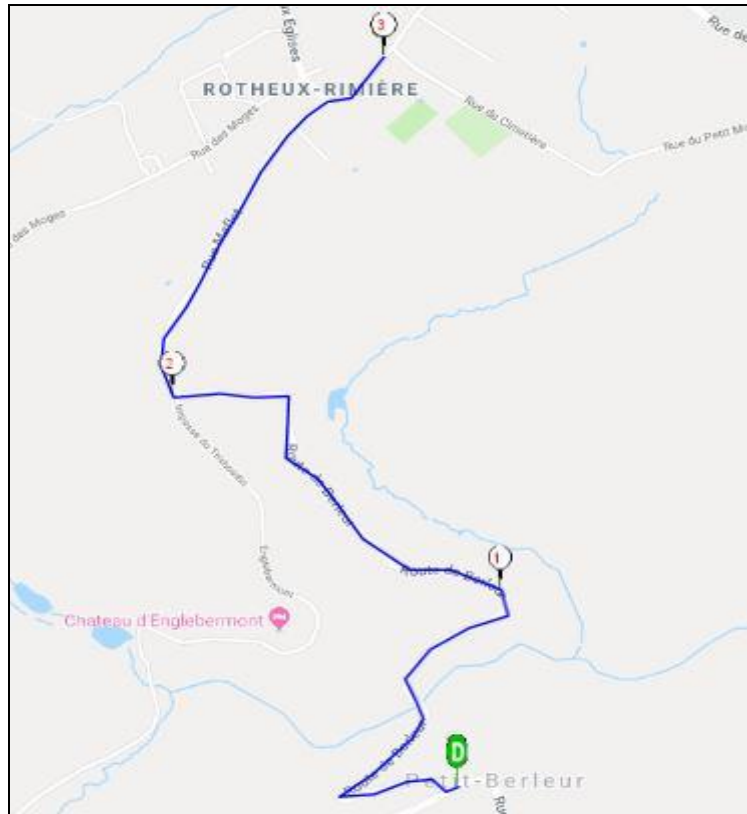


Profil du circuit

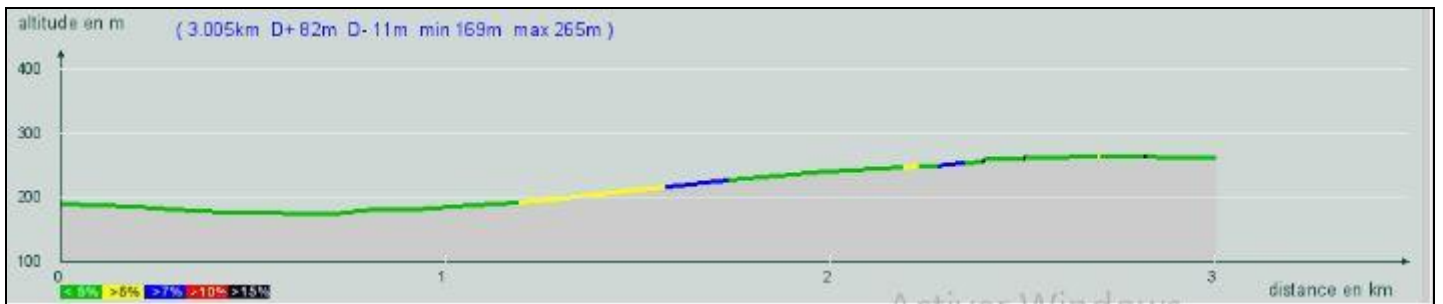


Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrasports

Circuit 3 derniers kms



Profil des 3 derniers kms

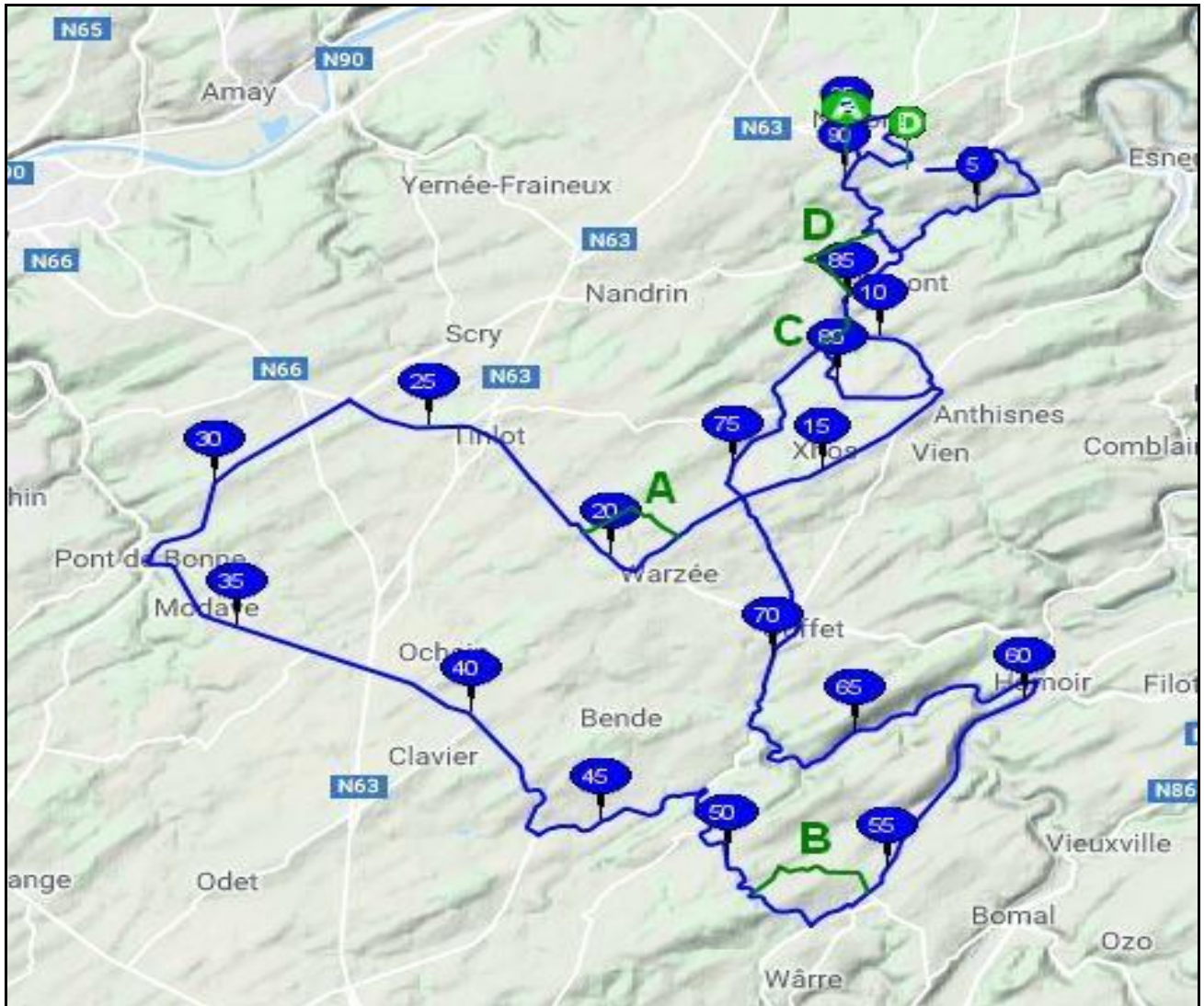


Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports

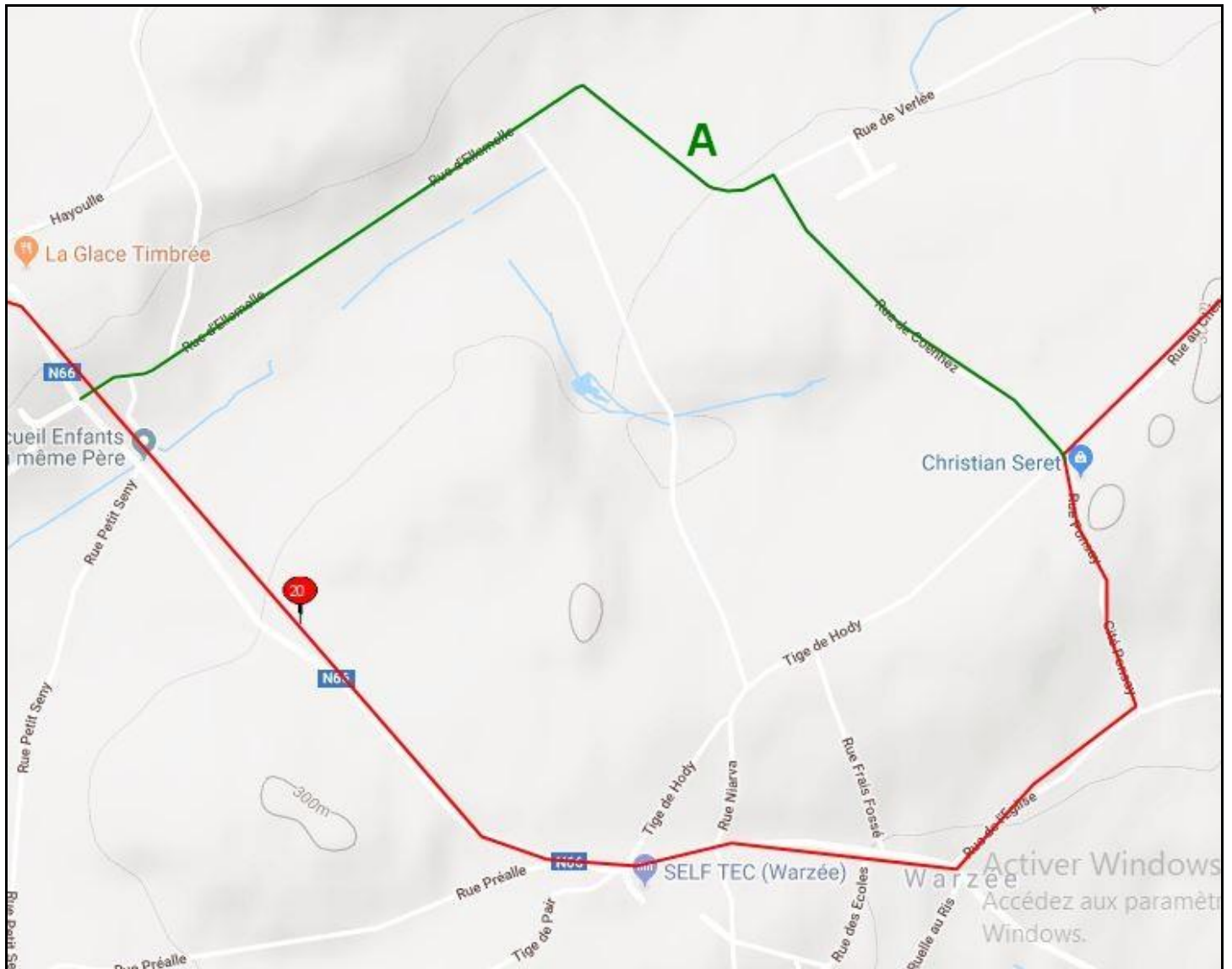


TOUR DU CONDROZ 2019

CIRCUITS WAY IN WAY OUT



- A. Course km 17,8 ← Carrefour à gauche
- Alternatif km 17,8 → rue Coenher
- chemin des Prés
- rue d'Ellemelle
- rue sous les Roches
- Course → N66 vers Tinlot



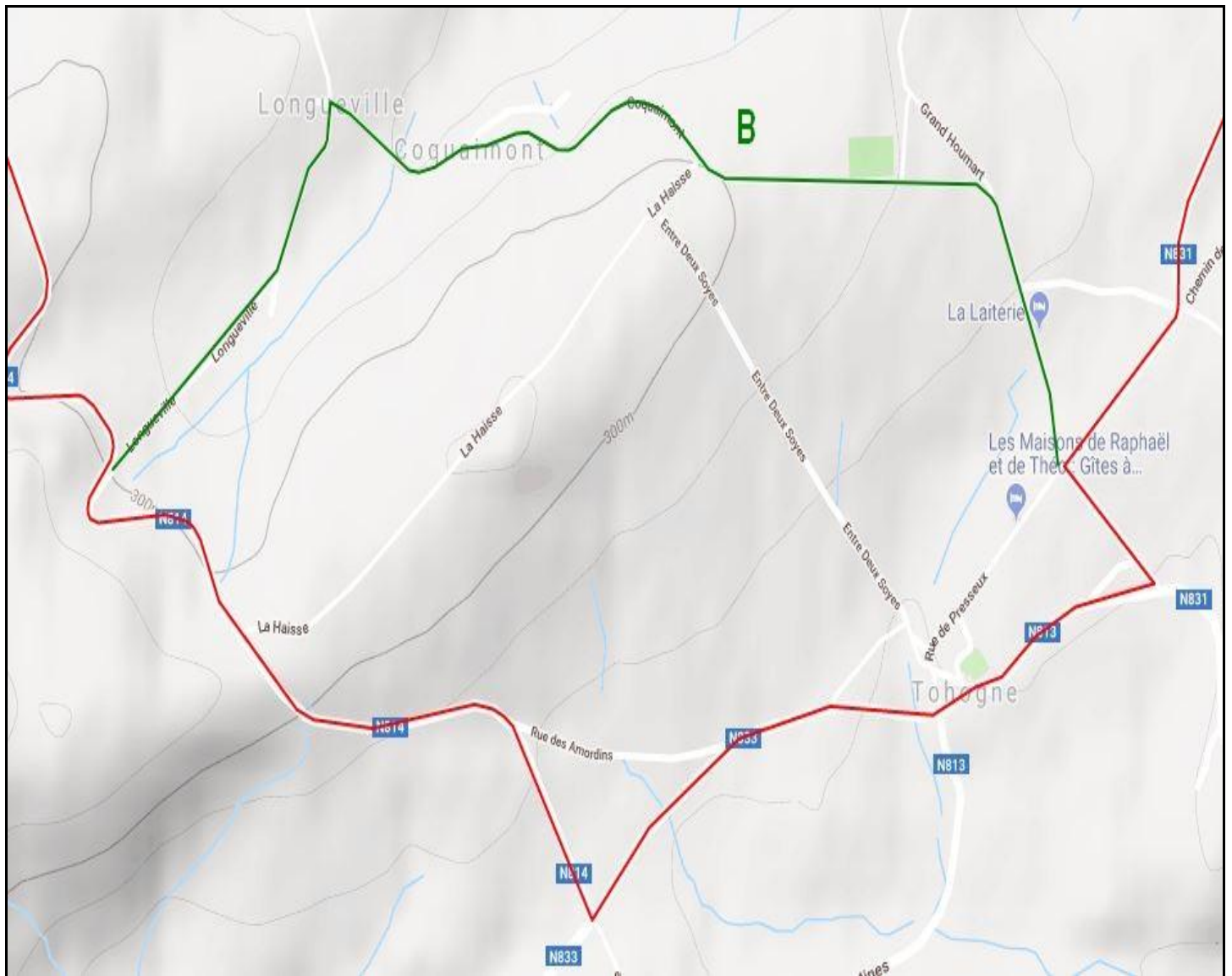
B. Course km 51,0 ↑ N814

Alternatif km 51,0 ← Longueville

→ Coquaimont


→ Coquaimont

Course ← carrefour vers Hamoir



D. Course km 85,8  N814

Alternatif km 85,8  Baraque Boulet

 rue Jean Damart

Course  rue de Berleur vers Rotheux

